



Paris, 25th October 2012

THE CHAIRMAN

5, place des vins de France
75573 PARIS Cedex 12
FRANCE
TELEPHONE: + 33 1 53 44 22 80
E-mail: michel.prada@finances.gouv.fr

Ms Stephenie Fox
Technical Director
International Public Sector
Accounting Standards Board
International Federation of
Accountants
277 Wellington Street, 4th floor
Toronto
Ontario M5V 3H2 CANADA

Re: Consultation on IPSASB Work Program 2013-2014

Dear Ms Fox,

Please find herewith the reply of the French Public Sector Accounting Standards Council (CNOCP) to the above Consultation Paper.

To begin with, the CNOCP wishes to stress the relevance of the process initiated by the IPSAS Board. Indeed it is important to consult stakeholders on its work program for the coming years, both as regards the topics on the agenda and the scheduled timetable.

The CNOCP notes that this Consultation Paper is not on the current work program but on the additional potential projects the IPSAS Board should prioritize for 2013-2014, which limits however the relevance of the question.

To answer more specifically to the questions that are to identify the subjects the IPSAS Board should prioritize for 2013-2014, the CNOCP considers the following two topics as a priority because they are conceptual framework themes:

- Social Benefits ;
- Sovereign Powers and their Impact on Financial reporting.

The third project may be Heritage Assets, this public sector feature finding no appropriate response from existing standards.

Although the following are not the subject of this consultation, the CNOCP wishes to remind the following points:

1 - The priority is to devote all efforts to finalize the public sector Conceptual Framework, before beginning new projects.

2 - The highest priority should be given to general accounting topics dealing with public sector specificities. The CNOCP regrets that IPSAS Board does not focus primarily on specific public sector topics that can not find today answer in existing private accounting standards.

- As mentioned in the CNOCP's previous replies, the ongoing consultations on Reporting on the Long-term Sustainability of Public Finances, Financial Statement Discussion and Analysis and Reporting Service Performance are not directly within the accounting standard-setting scope of the IPSAS Board and the resources allocated to these projects could be transferred to other subjects.
- Topics relating to the Public Sector Conceptual Framework should be dealt as a priority. Thus the theme of Social Benefits should be examined as soon as possible and topics dealing with First Time Adoption of Accrual IPSASs and Government Business Enterprises, not considered urgent, need to be postponed to free up resources.

3 - Finally, the Consultation Paper addresses also the governance of the IPSAS Board and reference is made to the recent consultation of the Monitoring Group and PIOB. Once again, the CNOCP wishes to remind that the public sector matters require a suitable mode of governance, closely involving governments and international bodies. The solution of supervision by the PIOB will not apprehend in its entire dimension the complex issues that public sector accounting should reflect.

Yours sincerely,

Michel Prada

ANNEX

RESPONSES TO THE QUESTIONS OF THE CONSULTATION PAPER

QUESTION 1

Considering the additional potential projects identified above and described in Appendix C, are there any other projects that you think need to be added to the list of potential projects?

The Council considers that the major accounting issues relating to the Public Sector should be addressed as a priority by the IPSASB.

QUESTION 2

Which projects do you think the IPSASB should prioritize for 2013-2014? In your response you could consider providing your assessment of the 3 most important projects or a ranking of all projects on the list. Please explain the reasons for your answers.

The Council considers that the three topics to prioritize are those related to the specific public sector not addressed so far by the different accounting standards.

These are the following topics:

- Social Benefits;
- Sovereign Powers and their Impact on Financial reporting;
- Heritage Assets.

The Council believes as essential to address these complex issues parallel to reflections on the Public Sector Conceptual Framework.

QUESTION 3

Please provide any further comments you have on the IPSASB's Work Program for 2013-2014.

As mentioned above, the CNOCP notes that this Consultation Paper is not on the current work program but on the additional potential projects the IPSAS Board should prioritize for 2013-2014, which limits however the relevance of the question.

Indeed, the CNOCP is unfortunate that current work program leaves few resources for many additional projects that are public sector specific (the number of new projects for 2013-2014 is estimated to be two to four).

FRENCH VERSION

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la réponse du Conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP) sur la consultation relative au programme de travail 2013-2014 de l'IPSAS Board.

A titre liminaire, le Conseil souligne l'intérêt de la démarche initiée par l'IPSAS Board. Il est en effet important de consulter les parties prenantes sur son programme de travail pour les prochaines années, en ce qui concerne tant les sujets inscrits à l'agenda que le calendrier envisagé.

Le Conseil note que la présente consultation ne porte pas sur l'agenda des travaux déjà engagés par l'IPSAS Board, mais que les questions posées ne sont relatives qu'aux sujets restant à inscrire à l'agenda, ce qui limite donc l'intérêt de l'exercice.

Pour répondre plus spécifiquement aux questions posées qui consistent à choisir les sujets à inscrire au programme de travail de l'IPSAS Board, le Conseil estime les deux sujets suivants comme prioritaires, dans la mesure où ce sont des thèmes de cadre conceptuel :

- Les prestations sociales
- La souveraineté de l'Etat et l'impact sur le reporting financier.

Le troisième sujet à instruire pourrait être les biens historiques et culturels de la Nation, spécificité du secteur public ne trouvant pas de réponse appropriée dans les référentiels existants.

Bien que les éléments suivants ne fassent pas l'objet de la présente consultation, le Conseil tient à rappeler :

1 - La nécessité de consacrer tous les efforts à la finalisation du Cadre conceptuel pour le secteur public avant d'engager de nouveaux projets.

2 - La priorité absolue qui doit être donnée aux sujets de comptabilité générale traitant des spécificités du secteur public. Le Conseil regrette en effet que l'IPSAS Board ne se concentre pas prioritairement sur les sujets propres au secteur public qui, aujourd'hui, ne trouvent pas de réponse dans les référentiels existant de la comptabilité privée.

- Comme rappelé dans les précédentes réponses du Conseil, les consultations en cours sur la soutenabilité à long terme des finances publiques, le rapport de gestion et le rapport de performance n'entrent pas directement dans le périmètre de compétence de l'IPSAS Board, et les moyens alloués à ces projets pourraient être reportés sur d'autres sujets normatifs de comptabilité générale.
- Les sujets touchant au Cadre conceptuel doivent être traités en priorité. Ainsi le thème des prestations sociales (« Social benefits ») doit être instruit dès que possible. A l'inverse, les sujets traitant de la première application des normes (« First Time Adoption of Accrual IPSASs ») et des entreprises publiques à activité marchande (« Government Business Enterprises »), considérés comme non urgents par le Conseil, doivent être reportés afin de dégager des ressources.

3 – Enfin, la gouvernance de l'IPSAS Board est également abordée dans le document de consultation et il est fait référence à la récente consultation du Monitoring Group et du PIOB. Le Conseil tient, encore une fois, à rappeler que les spécificités du secteur public nécessitent un mode de gouvernance adapté, associant étroitement les pouvoirs publics et les instances internationales et que la solution d'une supervision par le PIOB ne permettra pas d'appréhender dans toute leur dimension les problématiques complexes du secteur public que la comptabilité doit traduire.

ANNEXE

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES DANS LA CONSULTATION

QUESTION 1

Ayant pris connaissance des projets potentiels identifiés dans l'annexe C, pensez-vous que d'autres projets doivent être ajoutés à la liste des projets potentiels ?

Le Conseil considère que les sujets comptables relatifs au secteur public doivent être traités en priorité par l'IPSAS Board.

QUESTION 2

Quels sont, selon vous, les projets prioritaires pour 2013-2014? Dans votre réponse, vous pouvez évaluer les trois projets les plus importants ou classer tous les projets de la liste. Merci d'expliquer les raisons de votre choix.

Le Conseil considère que les trois sujets à instruire en priorité sont ceux qui ont trait à des particularités du secteur public et qui ne sont pas traités à ce jour par les différents référentiels comptables.

Il s'agit des sujets suivants :

- Les prestations sociales ;
- La souveraineté de l'Etat et l'impact sur le reporting financier ;
- Les biens historiques et culturels de la Nation.

Le Conseil pense qu'il est indispensable de traiter en priorité ces sujets complexes nécessitant une norme spécifique en parallèle des réflexions sur le Cadre conceptuel du secteur public.

QUESTION 3

Merci de fournir les autres commentaires que vous avez sur le programme de travail de l'IPSASB pour 2013-2014.

Le Conseil note que la présente consultation ne porte pas sur l'agenda des travaux déjà engagés par l'IPSAS Board, mais que les questions posées ne sont relatives qu'aux sujets restant à inscrire à l'agenda, ce qui limite donc l'intérêt de l'exercice.

A ce titre, le Conseil regrette que le programme de travail actuel laisse peu de ressources pour davantage de projets qui traiteraient des spécificités du secteur public (le nombre de nouveaux projets pour 2013-2014 est estimé entre deux et quatre).